

CONCOURS ANNUEL DE THÈSES INSTITUT UNIVERSITAIRE VARENNE

Édition 2018
**Publication des thèses sélectionnées
par le jury**

Inscriptions

sur www.fondationvarenne.com

Du 30 janvier au 23 avril 2018

11

catégories en Droit
et Sciences sociales



Contact :

Magalie Besse : +33 (0)6 87 13 33 00

theseprixvarenne@gmail.com



Cour
Pénale
Internationale

International
Criminal
Court



BANQUE POPULAIRE
FÉDÉRATION NATIONALE

L | G | D | J

lextenso éditions



LE CONCOURS

est organisé, dans le cadre de sa mission de diffusion des connaissances, par l'Institut Universitaire Varenne, au nom et pour le compte de la Fondation Varenne.

Ce concours est destiné à la publication des thèses lauréates, les candidats accessit peuvent se voir proposer une publication à compte d'auteur.

Les thèses sont publiées dans la « Collection des Thèses » de l'Institut, diffusée par la LGDJ-Lextenso éditions.

En 2017, 245 candidatures ont été déposées.

LE JURY

est co-présidé par le Professeur Jean-Pierre Massias, Président de l'Institut Universitaire Varenne, et Daniel Pouzadoux, Président de la Fondation Varenne. Il est composé de trente-cinq universitaires de renom, qui sélectionnent les thèses lauréates, par catégorie, en fonction de leurs spécialités respectives.

CANDIDATER

Tous les docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} avril 2018 peuvent candidater du 30 janvier au 23 avril 2018.

Pour ce faire, ils doivent :

- choisir une catégorie (voir ci-contre),
- créer leur espace candidat et s'inscrire au concours en téléchargeant leur CV, leur thèse, son résumé et le rapport de soutenance (<http://www.fondationvarenne.com/candidater-au-prix-de-theses>),
- finaliser leur inscription en adressant également ces pièces à Magalie Besse (theseprixvarenne@gmail.com).

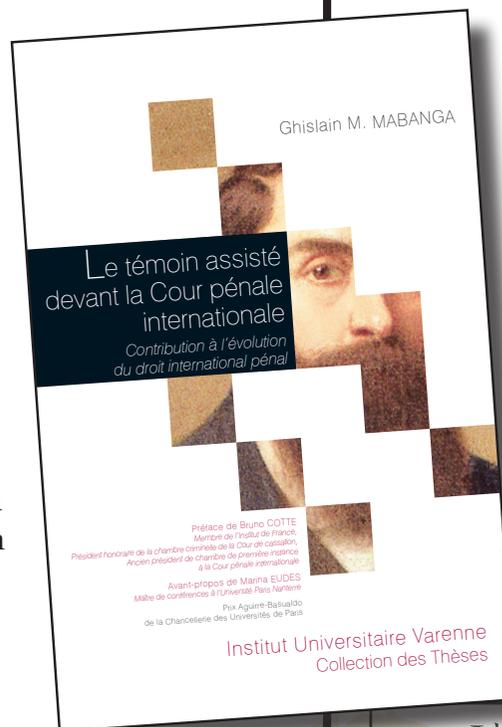
Les candidats sont invités à consulter le Règlement du concours avant leur inscription.

LES CATÉGORIES

LES CANDIDATS NE PEUVENT CONCOURIR QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE

ONZE CATÉGORIES SONT OUVERTES AU CONCOURS :

- Sciences de l'information et de la communication ;
- **Droit des médias, du journalisme et des entreprises de presse ;**
- Démocratisation (Transition démocratique, Justice transitionnelle et sortie de conflit) ;
- **Justice pénale internationale (catégorie soutenue par la Cour pénale internationale) ;** 
- Concepts fondamentaux du droit constitutionnel national et comparé ;
- **Protection interne, européenne et internationale des droits fondamentaux ;**
- Histoire du droit et des institutions ;
- **Théorie générale et philosophie du droit ;**
- Histoire politique et sociale depuis 1870 ;
- **Droit privé : concepts fondamentaux et droit comparé ;**
- Droit privé des activités économiques et des coopératives financières (catégorie soutenue et financée par la Fédération nationale des Banques Populaires). 



L'INSTITUT UNIVERSITAIRE VARENNE

Basé à Bayonne, l'Institut Universitaire Varenne (IUV) est une association chargée de promouvoir et diffuser les connaissances.

Dirigé par un conseil d'administration et entouré par un conseil scientifique, il est présidé par Jean-Pierre Massias (Professeur de droit public à l'UPPA) et dirigé par Magalie Besse. L'IUV exerce ses activités dans les domaines de la Démocratie, de la Paix et de la Presse. Outre son concours annuel de thèses, l'IUV édite plusieurs collections, diffusées par la LGDJ : la « Collection des Thèses », « Colloques & Essais », « Transition & Justice » et « Kultura » ainsi que plusieurs revues dont *Est Europa* et *Les Cahiers de l'Institut* (à venir). L'IUV est partenaire de l'Association Francophone de Justice Transitionnelle, de la Chaire de gestion des conflits de la Fondation partenariale de l'Université de Limoges, de l'Institut des Hautes Études sur la Justice et du réseau Kultura, avec lesquelles il mène certaines de ses activités scientifiques.